



## Indice de fragmentation

- 0 à 0,5 ha (1/4 des communes) : très fortement fragmenté
- 0,5 à 2 ha (1/4 des communes)
- 2 à 10 ha (1/4 des communes)
- 10 à 100 ha (1/4 des communes)
- 100 à 221 ha (2% soit 27 communes) : très faiblement fragmenté

L'analyse de la fragmentation repose sur l'occupation du sol décrite par Corine Land Cover 2006, découpée par les infrastructures linéaires de dimension régionale (voies ferrées et voie routières à forte fréquentation), et l'indice de fragmentation MESH dans sa version Moser et al. 2007. La qualification de l'indice est inversement proportionnelle à sa valeur.

